



#NoTaxTampon : Lätz make it happen...

Le Planning Familial Luxembourg voit toujours rouge. Et pour cause, malgré notre mobilisation en 2016, les protections hygiéniques féminines ne sont toujours pas considérées comme des produits de première nécessité. Les tampons, serviettes et autres coupes menstruelles sont donc toujours taxés à 17% au Luxembourg. Pourtant, il existe un taux super-réduit de TVA de 3% qui s'applique aux produits de première nécessité tels que l'eau, les denrées alimentaires, les médicaments ou encore les préservatifs. Rappelons que le coca, les produits alimentaires pour animaux, les livres ou encore les journaux ont eux droit à ce taux de TVA de 3%. Absurde?

Le Planning Familial Luxembourg a décidé de repartir en campagne pour dénoncer l'absurdité de la loi. Pour ce faire un logo et un hashtag (#NoTaxTampon) ont été lancés.



Une série de vidéos sur le sujet de la taxe tampon ont aussi été réalisées. La première vidéo a créé le buzz sur les réseaux sociaux. Publiée le 25 mai, elle a été vue plus de 50 000 fois sur notre page Facebook et «likée» plus de 500 fois. Sur YouTube (https://www.youtube.com/watch?v=RAB_vOQYeg0), elle a enregistré 6 000 vues. La deuxième vidéo a été publiée aujourd'hui sur notre page Facebook et sur notre compte YouTube (<https://www.youtube.com/watch?v=i9AZfonEaws>).

Le Planning Familial espère que la société civile s'empare de ce débat. Ensemble, Lätz make it happen...



Retrouvez notre page Facebook en suivant [ce lien](#).